

SE FORMER

PILOTEZ VOS PROJETS PROFESSIONNELS

VIVÉA

Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Trouver votre formation

Identifier votre besoin

Pour répondre aux défis de l'agriculture, VIVÉA a identifié la nécessité d'**acquérir des compétences** sur les champs suivants et en a fait ses priorités :

- Conforter la position du chef d'entreprise ;
- Créer de la valeur ;
- Préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal ;
- Développer l'efficacité et la qualité de vie au travail ;
- Déployer des solutions digitales.

Vous inscrire à une formation

Trouvez la formation qui répond à vos besoins sur le site internet www.vivea.fr. Un catalogue de formations est mis à jour chaque mois par VIVÉA.

Contactez l'organisme de formation de votre choix. Ce dernier effectuera les démarches de prise en charge auprès de VIVÉA.

Chef d'entreprises agricoles **Entrepreneurs du paysage, de travaux agricoles et forestiers** **Conjoints collaborateurs d'exploitation** **Aides familiaux** **Cotisants de solidarité**

Financer votre formation

Votre budget formation

La contribution formation vous permet de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de vos frais de formation, **jusqu'à 2 000 € par an.**

Pour le valider, vous devez remplir ces trois conditions :

- L'action de formation est conforme au regard de la loi.
- Vous êtes à jour de votre contribution.
- VIVÉA dispose de l'enveloppe financière nécessaire.

Vous faire remplacer sur votre exploitation

Tout chef d'entreprise peut bénéficier du **service de remplacement** lorsqu'il part en formation.

Pour en savoir plus : contactez le Service de Remplacement de votre département.

Financer votre formation à l'installation

Le plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP)

Vous êtes engagé dans une démarche d'installation, avez signé un PPP et vous ne pouvez pas bénéficier d'autres financements ?

VIVÉA pourra prendre en charge les formations définies dans votre PPP.

Pour en savoir plus : contactez votre centre PPP.

Élargissement des formations finançables

Afin de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, VIVÉA finance des formations certifiantes via un bondement du **Compte Personnel de Formation**. De nouvelles **formations permettant l'acquisition des compétences entrepreneuriales** en direction des porteurs de projet sont désormais finançables : commercialisation, marketing, gestion des ressources humaines, la santé-sécurité, etc.

Pour en savoir plus : contactez votre conseiller VIVÉA.

Accompagner, c'est être un allié
sur lequel compter pour avancer.

Former, c'est développer
les capacités de faire mieux,
pour soi, pour les autres
et pour le monde.

Cultiver l'avenir, c'est tout mettre
en œuvre pour que la formation
transforme les savoirs
en impacts positifs.

VIVÉA

Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Pour construire votre projet, contactez votre conseiller :
https://vivea.fr/contact/

VIVÉA – 81 boulevard Berthier – 75017 Paris / 01 56 33 29 00 / vivea.fr

Conception : belazar - Publication VIVÉA – Photo : VIVÉA